

Procédure de consultation relative au rapport sur l'état des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ; intégration du chemin de fer de Grimsel dans la réponse à la consultation

1. Ingress

Dans le rapport explicatif concernant la procédure de consultation de l'Office fédéral des transports (page 14), le projet du chemin de fer de Grimsel est consigné comme suit :

"Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a l'intention d'améliorer la coordination entre les différentes infrastructures en regroupant les lignes de transport d'électricité avec les routes nationales et les lignes ferroviaires. Le projet de Swissgrid pour le renouvellement et l'augmentation de la tension de la ligne à très haute tension passant par le col de Grimsel fait actuellement l'objet d'une procédure de plan sectoriel de la Confédération. A la demande du chemin de fer de Grimsel AG, une étude de faisabilité pour la construction d'un tunnel multifonctionnel a été commandée par l'OFT en 2020. Le résultat intermédiaire de cette étude montre qu'il est en principe techniquement possible de regrouper les deux infrastructures".

2. Prise de position de Grimselbahn AG

Dans la procédure de participation menée en parallèle sur le plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) 203 Innertkirchen - Ulrichen, la mise en câble de la ligne de Grimsel entre Innertkirchen et Oberwald est proposée. Concernant l'exigence de regroupement des lignes de transmission et des lignes de chemin de fer, une installation multifonctionnelle câble-train est mentionnée comme variante alternative de même valeur. Celle-ci doit impérativement être réalisée si les conditions préalables sont accomplies en ce qui concerne le chemin de fer. Si les moyens financiers pour la construction du chemin de fer de Grimsel ne sont accordés que lors de la prochaine étape d'aménagement 2026, une étude de projet parallèle coûteuse sera réalisée pour les deux variantes, ce qui réduirait les synergies du regroupement.

Si le financement du chemin de fer de Grimsel est assuré en 2023, les avantages du regroupement seront pleinement exploités et, grâce à la synergie, le chemin de fer de Grimsel pourra être construit à moindre coût. Grâce aux travaux préparatoires importants, le projet de regroupement innovant sera prêt à être construit fin 2022 et le début des travaux est prévu pour 2027.

Le chemin de fer de Grimsel répond aux exigences de RAIL 2050. Pour atteindre l'objectif climatique de 2050, une fusion des réseaux à voie étroite peut apporter une contribution importante en mettant à disposition un réseau ferroviaire attrayant pour les voyages dans l'espace alpin. La répartition modale, particulièrement défavorable au trafic de loisirs, peut être améliorée grâce à une augmentation des voyages en train - notamment grâce à de nouvelles offres innovantes comme le transport des bagages entre les destinations alpines - et les émissions de CO₂ peuvent être réduites dans l'espace sensible des Alpes.

3. Demande

Il est demandé que le message du Conseil fédéral concernant le rapport sur l'état des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire soit complété afin que, pour le projet "chemin de fer de Grimsel", 350 millions de CHF soient demandés au Parlement dès 2023 pour garantir la réalisation de ce grand projet de siècle.

